

ENSEIGNANT EN FORMATION MUSICALE, INITIATION MUSIQUE ET EVEIL, TRANVERSAL MUSIQUE ET DANSE (F/H)



Offre n° 0035240906000127

Publiée le 06/09/2024

Synthèse de l'offre

Employeur : Mairie de Cesson Sévigné

Lieu de travail : 1 esplanade de l'hôtel de ville CS 91707, Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine)

Poste à pourvoir le : 06/01/2025

Date limite de candidature : 06/10/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une cessation de fonction de l'agent précédemment sur le poste

Détails de l'offre

Famille de métiers : Culture > Enseignement artistique

Grade(s) recherché(s) : Assistant d'enseignement artistique

Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe

Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe

Métier(s) : [Enseignant ou enseignante artistique](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet, 20h00 hebdomadaire

Descriptif de l'emploi :

La Ville de Cesson-Sévigné, 18 000 habitants et 3ème ville de Rennes Métropole met en œuvre des projets ambitieux pour accompagner l'évolution de sa population.

L'École des arts est un établissement d'enseignement artistique comptant plus de 1200 élèves (musique, danse et arts plastiques) ayant l'ambition de devenir conservatoire à rayonnement communal. Son nouveau projet d'établissement œuvre en faveur de l'accueil de tous les publics et rayonne sur le territoire avec pour axe fondamental la transversalité.

Missions / conditions d'exercice :

Mission 1 : Enseignement des disciplines suivantes : éveil musique/danse, initiation musique et formation musicale

- Inscrire son activité d'enseignement dans le cadre du projet d'établissement,
- Définir un projet pédagogique adapté aux différents profils et parcours des élèves,
- Préparer les séances de cours,
- Evaluer les élèves en concevant des modalités de contrôle des connaissances et des pratiques artistiques,
- Organiser et suivre les études des élèves,
- Etre responsable des élèves pendant le temps de cours et suivre les absences, retards...
- Intervention occasionnelle possible dans les différents lieux municipaux (Ecoles, Crèche, Ephad, ALSH...)

Mission 2 : Conduite de projets pédagogiques artistiques et culturels

- Participer aux différentes instances de concertations (groupes de travail, réunions...),
- Participer à l'écriture du projet d'établissement, au règlement des études,
- Proposer des projets incluant la dimension collective et/ou transversale entre les disciplines artistiques, en valorisant le travail des élèves, par le biais de restitutions publiques notamment,
- Mettre en œuvre des projets (définir les objectifs, les moyens nécessaires, organiser un bilan),

Mission 3 : Pratique artistique et veille pédagogique

- Pratiquer sa discipline pour maintenir un niveau professionnel de pratique artistique,
- Effectuer des recherches dans sa spécialité pour faire évoluer ses qualités d'exécution technique et artistique,
- Connaître les programmes/répertoires relatifs à l'enseignement de sa discipline en fonction des niveaux des élèves,
- Organiser et animer des réseaux professionnels

Profils recherchés :

DE en formation musicale ou DUMI nécessaire.

Expérience souhaitée de l'enseignement transversal (musique et danse). Pratique vocale et utilisation du clavier. Ouverture sur les différentes esthétiques. Rigueur et Créativité au service de la pédagogie. Esprit d'équipe.

Ressources matérielles : poste informatique, salle des professeurs, matériel d'écoute et supports pédagogiques, copieur, instrumentarium Baschet et percussions, piano

Contact et modalités de candidature

Contact : 0299835209

Informations complémentaires :

Recrutement statutaire (mutation, détachement, liste d'aptitude) à défaut contractuel (selon les articles L332-14, L332-8 ou L352-4 du code général de la fonction publique).

Rémunération statutaire + régime indemnitaire (BG4 – Missions d'enseignement artistique) + primes annuelles + CNA, restauration collective.

Poste basé au Pont des Arts à Cesson Sévigné

Dépôt des candidatures pour le 06/10/2024

Poste à pourvoir le 06 janvier 2025

Merci de bien vouloir transmettre votre candidature (CV et lettre de motivation) à l'attention de Monsieur Le Maire :

par mail : ressources-humaines@ville-cesson-sevigne.fr

par voie postale : 1 esplanade de l'Hôtel de Ville - CS 91707 - 35517 CESSON-SÉVIGNÉ Cedex.

Renseignements complémentaires : Direction des Ressources Humaines (02 99 83 52 09) ou directrice de l'école des Arts.

Adresse de l'employeur : Mairie de Cesson Sévigné

>1 esplanade de l'hôtel de ville CS 91707

35517 CESSON SEVIGNE

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.